

Circulaire SG N° 10/2020

Objet : Contre la réforme des retraites – « Mobilisation du 20 février 2020 »

Affaire suivie par : Jean-Pierre Demouy

Cher(e) camarade,

Le combat contre la réforme des retraites est inédit de part sa longueur - il a débuté le 5 décembre dernier, voire le 21 septembre pour Force Ouvrière, - mais aussi de part sa forme.

Bien que l'économie du pays ne soit pas bloquée, les grèves dans différents secteurs s'enracinent (avocats, enseignants, étudiants...) et les actions sont aussi diverses que nombreuses. Aujourd'hui, la mobilisation continue, voire repart à la hausse, comme l'a écrit le quotidien aquitain Sud-ouest (7 janvier 2020).

L'heure ne doit donc pas être au découragement mais à la détermination. L'opinion publique est défavorable à ce projet, les caisses de retraite ont émis un avis négatif et nos analyses sont largement partagées par nos institutions, notamment par le conseil d'Etat.

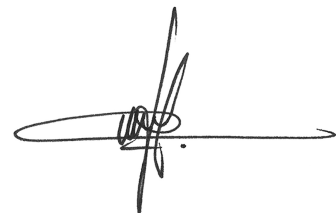
La dynamique doit se poursuivre. La journée de mobilisation du 20 février prochain, pour laquelle FOCom appelle à la grève et aux manifestations (*préavis en pièces jointes*) doit s'inscrire dans toutes les autres formes d'actions : expliquer, tracter, relayer nos analyses et nos positions, porter nos revendications.

Oui, les lignes ont bougé et cette mobilisation inédite finira par l'emporter.

Continuer, ne rien lâcher, convaincre, gagner !

Avec mes amitiés syndicalistes.

Paris, le 13 février 2020
La Secrétaire Générale



Christine Besseyre

Pièces jointes :

- Les Préavis de grève pour le 20 février (*La Poste et Orange*) ;
- le communiqué de presse « **Retraites : quand le gouvernement entretient la confusion sur l'indexation** »,
- Le communiqué de l'intersyndicale du 13 février 2020 « **Un rejet universel** »